



Élections au Comité National de la Recherche Scientifique 2025 - 2029

Marc Bartoli - Section 30 - collège A1

Centre de Génétique Médicale de Marseille, MMG U 1251
Equipe Neuro-Myologie Translationnelle

La section 30 du Comité National de la Recherche Scientifique du CNRS, regroupe les champs de la pharmacologie-ingénierie et technologies pour la santé-imagerie biomédicale. Cette diversité est un capital qu'il faut pouvoir maintenir et valoriser. Les sections doivent garantir un niveau de recherche élevé pour maintenir cette diversité et crédibilité scientifique. J'ai toujours recherché et apprécié la possibilité de passer d'un champ à l'autre pour répondre à mes questionnements.

Je travaille au CNRS depuis mon recrutement en tant que chargé de recherche 1^{ère} classe en 2010. Depuis 2017, Je suis directeur de recherche deuxième classe et j'assure depuis janvier 2018 la direction de l'équipe NeuroMyologie Translationnelle au sein du Centre de Génétique Médicale de Marseille. Après une thèse en Neurosciences au CNRS, j'ai réalisé un stage post-doctoral à l'université de médecine d'Harvard, sur les mécanismes de formation de complexes protéiques. J'ai intégré en 2001, en tant que responsable d'études scientifiques, le laboratoire Généthon, où ma mission était de développer des stratégies et outils pour explorer le fonctionnement musculaire et également tester des approches thérapeutiques sur les maladies du muscle. Ces approches ont combiné la thérapie génique, la chirurgie du gène et la pharmacologie. Actuellement, je développe des outils pour diagnostiquer les affections du système neuromusculaire, rechercher les mécanismes pathologiques sous-jacents et des biothérapies basées sur les données issues de l'étude des patients. Mon équipe est composée de 16 personnes (11 chercheurs/cliniciens). En parallèle, je suis responsable de modules du master 2 Biologie Santé de l'université Aix Marseille, j'enseigne également les statistiques et je sensibilise les étudiants aux bonnes pratiques de laboratoire et à l'intégrité scientifique. Cette variété de compétences me fait croire que j'aurai peu de difficultés à appréhender la complexité des recherches et des stratégies portées par le CNRS. J'ai été membre élu puis nommé du Conseil Scientifique de l'INSB lors de mandat précédent ce qui m'a permis de participer à la vie du Comité National.

En évaluant le dossier d'un collègue, je porterai bien entendu une attention particulière au niveau et à la qualité de sa production scientifique, mais je prendrai également en compte le contexte dans lequel ces recherches sont réalisées. En termes d'animation scientifique, j'essaierai de mesurer l'implication des chercheurs au sein de leur propre laboratoire et la qualité des diverses collaborations créées et entretenues, car il me semble que c'est dans l'échange que se produit la meilleure science. Enfin, je suis attaché à ce que la mobilité des chercheurs soit bien prise en compte.

Je suis candidat, dans le collège A1, à l'élection des représentants des sections du Comité National, avec le soutien du Syndicat CFDT Recherche EPST dont je partage à la fois les principes, l'analyse et les engagements. Je suis attaché au rôle prépondérant que doit tenir le CNRS dans le dispositif de recherche national et je suis convaincu de la qualité de l'évaluation par le Comité National. Si je suis élu, je m'engage, en collaboration avec mes autres collègues du Comité National à servir la communauté de manière transparente et impartiale et à défendre vos thèmes de recherches.

Je vous invite à voter pour moi et pour les candidats soutenus par la CFDT Recherche EPST, en particulier pour Jérôme SOHIER du même collège que moi afin de défendre l'ensemble des personnels de l'ESR, tous corps et statuts confondus.

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS SOUTENUS PAR LA CFDT RECHERCHE EPST



Élections au Comité National de la Recherche Scientifique 2025 - 2029

Vous allez élire vos représentantes et représentants au Comité National dans un contexte de profondes transformations du système de recherche et d'enseignement supérieur.

Soutenus par la **CFDT Recherche EPST**, syndicat de toutes les catégories de personnel, nous nous engageons à :

- **Défendre les intérêts de toutes et tous** (chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs) et promouvoir l'égalité professionnelle.
- **Renforcer la collégialité** en associant chaque métier à la conduite de la recherche.
- **Écouter et informer** l'ensemble de la communauté scientifique.
- **Préserver le sens** de notre activité dans un cadre législatif en mutation.
- **S'opposer aux "Keylabs"** et défendre une recherche publique diversifiée et collaborative.
- **Promouvoir une évaluation qualitative** plutôt que strictement quantitative.
- **Mener notre mandat en toute indépendance**, en coopération avec les autres élues de la section.

La **CFDT Recherche EPST** réclame :

- Une **évaluation des laboratoires et de leur personnel par le Comité National**, ainsi que la présence d'élus (y compris ingénieurs et techniciens) dans les Comités de visite de l'HCERES.
- Le **rejet des Keylabs**, qui concentrent les financements au détriment de la diversité et de la pluralité des recherches.
- Une **meilleure répartition des crédits publics**, avec un soutien de base conséquent aux laboratoires et une évaluation a posteriori.
- La **réduction de la charge administrative**, conséquence du recours abusif aux projets financés sur appels à projets.

Le personnel de l'ESR reste le plus défavorisé de la fonction publique en termes de carrière et de rémunération. Cela doit changer ! Nous revendiquons :

- La **revalorisation des grilles indiciaires** et l'augmentation des taux de promotion pour tous les corps des EPST et de l'Enseignement supérieur.
- Un **parcours de carrière** intégrant au moins deux grades, avec une évolution rapide pour les chercheurs.
- Le **transfert primes-points**, pour inclure une partie des primes dans le traitement indiciaire (meilleur calcul de la retraite).
- L'**égalité femmes-hommes** dans les promotions, l'accès aux postes à responsabilité et l'attribution des primes.
- La **suppression des CPJ**, qui introduisent une inégalité de recrutement et de traitement.
- Un **accès à la classe de CRHC** qui ne bloque pas celui au corps des Directeurs de Recherche.
- Le **décontingement de la HEB** et l'**allongement de la grille à la HEC** pour les CRHC et les IRHC.
- L'**attribution de la prime C3 (RIPEC)** à tous les chercheurs ayant reçu un avis favorable lors de leur évaluation.

Nous exigeons aussi :

- Le **remplacement systématique** de tous les départs par des emplois permanents non mutualisés.
- La **limitation des CDD** et des "CDI de projet" pour éviter la précarisation.
- Une **prise en charge respectueuse** des personnels en souffrance, avec une vigilance accrue sur les risques psychosociaux.

Notre objectif est de créer les conditions d'une recherche citoyenne, durable et responsable, privilégiant l'emploi pérenne et respectant ses personnels.

En votant pour les candidates et candidats **CFDT Recherche EPST**, vous choisissez des élues à vos côtés pour défendre l'ensemble des personnels de l'ESR, tous corps et statuts confondus.